



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles
Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0
Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale/greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! que conformément à l'article 12 de la **Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale**, le conseil municipal a présenté et déposé, lors de la séance du **6 juillet 2026**, le projet de règlement suivant :

PROJET DE RÈGLEMENT N°470 – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

Ce projet de règlement a pour objet d'énoncer les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et de déontologie ainsi que les règles qui doivent guider la conduite des membres du conseil municipal.

L'adoption de ce règlement est prévue lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le **12 août 2026 à 20 h 00**, à la salle du conseil située au **95, rue Saint-Charles à Saint-Louis-du-Ha! Ha!**

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au **95, rue Saint-Charles à Saint-Louis-du-Ha! Ha!** durant les heures normales d'ouverture.

Toutes les personnes sont invitées à assister à cette séance du conseil.

DONNÉ À SAINT-LOUIS-DU-HA! HA! ce vingtième jour de juillet deux mille vingt-six.

Marie-Hélène Morneau,
Directrice générale/greffière-trésorière adjointe